

---

## Compte rendu de la réunion de la commission formation et sécurité

Vendredi 1<sup>er</sup> juillet 2022 à 08h30 en visio-conférence

---

### Début de réunion à 8h30

**Présents :** Véronique Chiti, Jasmine Graff, Michel Jacquemin, Jean-Marc Caillard, Pascal Groell, Francis Clar

#### 1) Mise à niveau des infos

– Accidents : Discussion sur les accidents survenus dans la période. Le DR-300 du CNVV, qui a eu les commandes de vol bloquées par une gourde rigide, n'est pas un cas unique. Beaucoup d'avions ont eu des accidents parfois mortels dans ce type d'accident. Il est prévu dans le REX du mois de juillet de revenir sur ce sujet et de proposer des pistes pour que cela n'arrive plus.

– Rapport BEA : Compte rendu d'accident du LS-4 de Vinon. C'est le cas typique d'un pilote qui est exclu de son club après avoir généré plusieurs incidents. Il change de club et il retrouve une virginité jusqu'à l'accident...

– Constatations de non-conformité à l'ATO : Nous avons eu coup sur coup deux non-conformités dans nos stages de l'ATO. Si le fait paraît acceptable d'avoir, avec le volume de stagiaires traités, une non-conformité de temps en temps, il est néanmoins indispensable d'avoir une réflexion pour que ce type d'incident n'arrive plus, surtout s'il est systémique.

– Notion de prérequis : Au niveau de la compréhension du SFCL 320 (prérequis), un prérequis est la condition à avoir pour participer à ce stage. Ces conditions doivent bien sûr être validées avant le démarrage du stage.

#### 2) Cours du stage FI pour les intervenants FI/FI

Le stage FI a été modifié en profondeur, l'ATO organise pour ses formateurs des sessions de présentation et formation des nouveautés (notamment les cours du module A). On convie le maximum de FI/FI pour assister à ces cours de formation sachant que cet hiver, on ne fera pas le séminaire de Bourges.

– Le calendrier est arrêté. Les 13, 15, 20, 22 et 27 septembre à raison de deux cours par soirée

– Intervenants : Véronique, Francis, Michel Jacquemin et Pascal Groell.

– Communication : Le RP de l'ATO invitera ses instructeurs à assister à ces cours. Le mail doit partir dans les prochains jours

#### 3) Cours pour les stagiaires FI en octobre

Dans les formateurs qui auront suivi les cours ci-dessus, le RP choisira une équipe dédiée qui dispensera entre deux et trois sessions par an.

– Calendrier du premier stage : Les 3, 5, 10, 12 et 17 octobre

– Prérequis : Il est indispensable que le stagiaire qui souhaite suivre ces cours soit évalué au préalable et inscrit en formation à l'ATO.

– Communication : La communication doit être fédérale pour s'adresser à tous les stagiaires potentiels

Rappel : le FI/FI peut toujours dispenser ces cours directement au stagiaire si celui-ci n'est pas en phase avec les dates proposées.

#### **4) Examen théorique de la SPL**

- Fournir les nouvelles questions, tel que prévu par le CR du groupe de travail ATO à EXA. Les nouvelles questions sont créées, il faut les faire suivre à EXA. A l'issue il faut organiser une journée de validation avec EXA.
- Étoffer les manques de l'eLearning (module 7). Il est indispensable d'étoffer le module 7 par deux sujets (l'influence de la masse sur les performances, notamment l'utilisation des ballasts, et l'utilisation des volets de courbure).
- Prévoir une journée de travail pour traiter les questions litigieuses en interne.
- Revoir les distributions des questions par matière. Certaines questions ne sont pas dans le bon module.

Il est impératif de bien ventiler les questions à la bonne place dès que les nouvelles questions pourront être intégrées dans Wingu.

#### **5) Retour des inspections DTO**

Suite aux inspections des DTO par la DSAC, certains sujets sont récurrents et concernent pratiquement tous les DTO. Il s'agit principalement de l'archivage effectué par le DTO. Que doit contenir le dossier qui est archivé ? Une réunion est prévue avec la DSAC pour se mettre d'accord sur le contenu du dossier archivé.

- Idem pour le programme de formation délivré
- Les Bases secondaires doivent être notifiées à l'autorité par Meteor sur le formulaire de modification du DTO. A noter toutefois que la désignation d'un RP adjoint pour ce cas de figure n'est pas demandée.
- Listes des instructeurs et des aéronefs : La demande de la DSAC n'est pas bien cernée. Gesasso répond à ce sujet ainsi que les rapports annuels. Cette réunion devrait clarifier la situation.

#### **6) Module de calcul mental**

- Décision quant à la poursuite de création de ce module. Avant de réaliser, regardons sur le net si cela n'existe pas tel quel.

#### **7) Stage FI à partir de moniteur simulateur**

Un stage FI réduit est à l'étude au bénéfice des moniteurs simulateur qui ont été formés comme prévu par le programme de formation moniteur simulateur de l'ATO CNVV.

Des contraintes réglementaires ne nous permettent pas de diminuer les temps de cours au sol (il faut un minimum de 30 heures). On est déjà au minimum.

Par contre, dans le module A, on pourra économiser un minimum d'une quinzaine d'heures de travaux pratiques sur simulateur. Ceci bien sûr si le candidat a normalement dispensé régulièrement des cours sur simulateur. Ce stage sera disponible à la rentrée

**Fin des discussions à 11h00**

**Prochaine réunion programmée le 2 août à 8h30**

**Francis Clar**   
Le Président de la  
Commission  
Formation et Sécurité